

**Normes pour véhicules — Spécification pour le contrôle technique
— Partie 4 : Exigences pour les inspecteurs de véhicules**

Norme homologuée :

Par Décision N°000064 du Conseil d'Administration de l'Association Sénégalaise
de Normalisation du 31 Décembre 2024 et prend effet 31 Décembre 2024

Description thésaurus international :

Véhicule, contrôle technique, spécification, exigence

Pour plus d'infos, merci de nous contacter.

Association Sénégalaise de Normalisation

4 Avenue Jean Jaurès, Immeuble El Hadj Omar DIA, 6 ème Etage
Dakar - SENEGAL

Tel: +221 33 829 58 25

Email: asn@asn.sn